

Objectifs de la formation	Public
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une prise d'échantillon de lait parfaitement représentative du lait livré par les producteurs. - Assurer un transport des échantillons sans altération chimique ou bactériologique. - Démontrer aux chauffeurs-préleveurs qu'ils sont un des maillons de la chaîne depuis le prélèvement jusqu'à la facture de lait aux producteurs. - Apporter et rappeler aux chauffeurs-préleveurs des connaissances sur la composition et la qualité du lait. 	<p>Les chauffeurs-préleveurs de lait (vache, chèvre, brebis) ou toute personne susceptible de réaliser des prélèvements de lait ayant déjà reçu une formation initiale chauffeur-préleveur</p> <p align="center">Prérequis</p> <p>Avoir suivi une formation initiale ou maintien chauffeur-préleveur dans les 5 ans qui précèdent.</p>
Contenu et déroulement de la formation	Contexte
<ul style="list-style-type: none"> - Définition et composition du lait (chimie du lait et qualité bactériologique). - Présentation des paramètres analysés pour la facturation du lait à la qualité. - Présentation générale de l'interprofession laitière et du contexte interprofessionnel (réglementation et grilles paiement du lait). - Suivi de la chaîne analytique au laboratoire (réception, analyse, validation). - Prélèvement des échantillons, définition et modalités de prélèvements. - Technique de prélèvement (manuel et automatique). - Conservation des échantillons. - Etude de l'impact de prélèvements non représentatifs sur la facture de lait des producteurs. - Remplissage d'un bordereau. - Présentation des contrôles externes du laboratoire Agrolab's. - Présentation du laboratoire Agrolab's (visite du laboratoire si la formation est réalisée sur site Agrolab's). - Questions diverses. 	<p>Les exigences réglementaires relatives aux modalités de paiement du lait en fonction de sa composition et de sa qualité définissent que les chauffeurs préleveurs doivent être formés aux modalités de prélèvement et de conservation des échantillons. Dans ce cadre, les formations maintien chauffeurs-préleveurs doivent être réalisées dès la 4^{ème} année et avant la 5^{ème} année suivant la formation chauffeur-préleveur précédente.</p> <p><i>(§7 du Manuel CNIEL contrôles externes + Arrêté du 25/01/2019 modifiant l'arrêté du 09/11/2012)</i></p>
Modalités pédagogiques et techniques	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo projecteur, Présentation Power Point, - Film CNIEL « Sur la Route d'un Echantillon de Lait », - Film CNIEL « Les prélèvements », - Plaquette CNIEL avec la synthèse des points essentiels, - Documentation : remise d'un support de formation. 	<p>Evaluation des acquis en début et fin de formation avec analyse d'atteinte des objectifs. A la suite de la formation, le chauffeur-préleveur est qualifié, avec délivrance d'une attestation d'assiduité de formation qui sera adressée à l'entreprise.</p>
Durée et lieu	Coût de la formation
<p>Durée : 1 journée (7h) (lieu à définir) Horaires (adaptables) : 9h -12h / 13h30- 17h30</p>	<p>Formation Maintien chauffeur-préleveur : 1 journée avec restauration (pour 1 personne) : 225 € (Tarif exonéré de TVA).</p>
Organisme de formation	Contacts Formateurs
<p>AGROLAB'S Siège social - 38 Rue de Salers - 15000 AURILLAC Tél 04.71.46.82.00 - Code APE 7120B – SIREN 779 075 910 - TVA intracommunautaire FR35779075910 Déclaré en tant qu'organisme de formation sous le n° 83 15 01329 15 Réfèrent pédagogique formation : Catherine DEFARGUES c.defargues@agrolabs.fr Réfèrent administratif formation : Anne CHAMBON assistante.direction@agrolabs.fr Réfèrent handicap : Marie GAUZENTES m.gauzentes@agrolabs.fr</p>	<p>Magalie SOULAN Tél : 05 62 63 14 09 controles-ext.auch@agrolabs.fr</p> <p>Romain DESTANNES Tél : 04 71 46 82 00 r.destannes@agrolabs.fr</p>

Personne en situation de handicap : Merci de nous contacter en cas de besoin d'aménagement(s).